



ANNEXES

INSTRUCTIONS DE COURSE

Régate BASSINS Espoirs

Port Breton CARQUEFOU
Grade 5B

Organiser par
Le Sport Nautique de L'Ouest

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau par voix orale au niveau du bateau comité.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au club house ; ils seront également mis en ligne sur le site du club à la page de l'évènement accessible avec les liens suivants :

Jour de la régata	Lien vers Page de l'évènement
Samedi 15 mars 2025	BASSIN Espoirs 5B n°1
Samedi 26 avril 2025	BASSIN Espoirs 5B n°2
Samedi 28 juin 2025	BASSIN Espoirs 5B n°3

3.2 Le PC course est situé au club house.

4. CODE DE CONDUITE

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé en bordure de l'Erdre face à la terrasse du club.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'affalé de l'Aperçu.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe
Samedi 15 mars 2025	IND
Samedi 26 avril 2025	
Samedi 28 juin 2025	

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est 14h30.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est :

Classe	IND
Pavillon	

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bouée Cylindrique jaune	Bouée Cylindrique jaune	Bouée rouge avec pavillon bleu monté sur hampe

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intérsérie ou groupes temps compensé)
IND	20 Minutes	40 Minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au club house.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans la salle au 1^{er} étage du bâtiment accueil. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

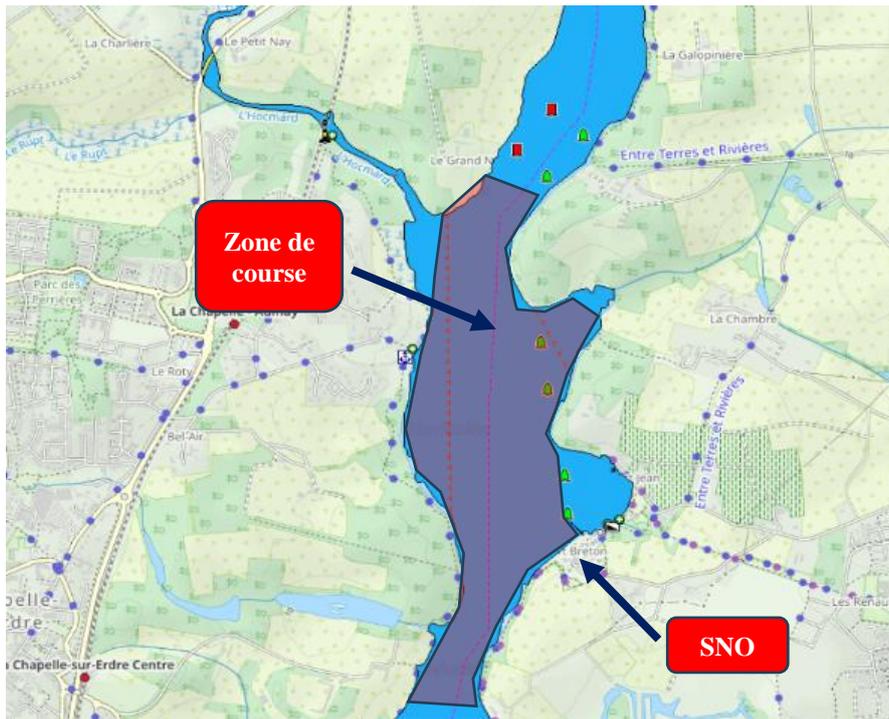
Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : Nicole PINCEMY

Président du jury : Hervé LE GAC

Commissaire aux résultats : Nicole PINCEMY

ANNEXE ZONES DE COURSE



ANNEXE PARCOURS

